

académie
Grenoble

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Savoie
éducation
nationale

DIV1
Bureau 444

Affaire suivie par
Cécile NAHON
Téléphone :
04 50 88 42 80

Télécopie :
04 50 51 47 36

Courriel :
cecile.nahon@ac-
grenoble.fr

Adresse postale :

Cité administrative
7 Rue Dupanloup
74040 Annecy Cedex

Anancy, le 23 janvier 2013

Le Directeur académique des
services de l'Éducation Nationale
de la Haute-Savoie

à

Mesdames et Messieurs
les Directeurs des écoles publiques
de Haute Savoie

S/C de Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs de l'Éducation Nationale

Objet : service minimum d'accueil – transmission de la déclaration individuelle préalable

Réf : Loi 2008-790 du 20/08/2008

Circulaire Interministérielle n° 2008-111 du 26/08/2008

Note de service DGRH du 30/11/2010

La note de service du 30/11/2010 offre la possibilité de transmission des déclarations d'intention par la voie de la messagerie électronique professionnelle de l'enseignant à titre transitoire et provisoire jusqu'à ce qu'un dispositif national soit mis au point et la circulaire du 26 août 2008 dûment modifiée.

Cette modalité de transmission s'effectuera selon la procédure suivante :

— déclaration préalable individuelle par la voie de la messagerie électronique professionnelle (ac-grenoble.fr) de manière à permettre l'authentification de l'auteur du message.

Vous trouverez en annexe les éléments vous permettant d'accéder à votre adresse électronique professionnelle et de vous connecter au portail de l'académie de Grenoble : <https://bv.ac-grenoble.fr/>

Je vous précise que cette déclaration électronique ne sera prise en compte que si elle comporte les éléments suivants :

Nom

Prénom

Classe confiée le jour de la grève

École

Commune

Circonscription :

Déclare mon intention de participer à la grève du

Un imprimé type joint en annexe peut également être scanné.

Ces données devront être transmises uniquement et impérativement sur l'adresse électronique dédiée suivante sma74@ac-grenoble.fr.

Toutefois les deux autres modalités de transmission sont maintenues

déclaration préalable individuelle par voie postale à l'adresse

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Haute Savoie – droit d'accueil .
Cité administrative – 7 Rue Dupanloup – 74040 Annecy Cedex

Si vous transmettez votre déclaration par courrier, je vous recommande de prendre les dispositions nécessaires afin que la date d'envoi de ce document soit suffisamment anticipée. Je vous rappelle que la date prise en compte est la date de réception à la DSDEN et non la date d'envoi du document.

déclaration préalable individuelle par fax au n° 04.50.88.41.84

Je vous rappelle que « Dans le cas où un préavis de grève a été déposé dans les conditions prévues...et en vue de la mise en place du service d'accueil, toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école maternelle ou élémentaire publique déclare à l'autorité administrative au moins 48 h avant la grève son intention d'y participer. Le délai de déclaration préalable de 48 h doit nécessairement comprendre un jour ouvré ».

La déclaration d'intention de participer à une grève doit être adressée à la DSDEN de manière à ce que la réception de cette intention parvienne au plus tard 48h avant le début de la grève.

Le tableau ci-dessous donne pour chaque jour d'enseignement de la semaine une date limite de réception de la déclaration d'intention à la DSDEN.

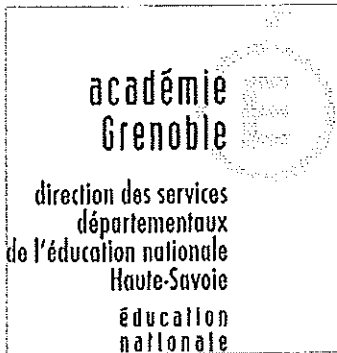
Grève le	Date limite de réception de la déclaration d'intention par l'enseignant
LUNDI	JEUDI SOIR MINUIT (semaine précédente)
MARDI	SAMEDI SOIR MINUIT (Semaine précédente)
JEUDI	LUNDI SOIR MINUIT
VENDREDI	MARDI SOIR MINUIT

Les personnels qui participeraient à un mouvement de grève, sans s'être préalablement déclarés grévistes (dans les conditions énoncées ci-dessus) encourraient une sanction disciplinaire.

La secrétaire générale des services
départementaux de l'éducation nationale
de la Haute Savoie



Jannick CHRETIEN



DECLARATION PREALABLE

Conformément à la loi n°2008-790 du 20 août 2008 qui institue l'obligation de déclaration d'intention de participer à une grève.

Je soussigné (e),

NOM :

PRENOM :

CLASSE CONFIEE LE JOUR DE LA GREVE :

ECOLE : COMMUNE :

CIRCONSCRIPTION :

déclare mon intention de participer à la grève du
à partir deh

Fait àle

Signature :

**Direction des services départementaux
de la Haute Savoie
Division du 1^{er} degré
7 rue Dupanloup
74040 ANNECY CEDEX**

FAX : 04 50 88 41 84 ou mèl sma74@ac-grenoble.fr